



MAZEROLLES

BULLETIN MUNICIPAL

JANVIER 1992

Voici notre deuxième bulletin municipal, c'est pour nous l'occasion de vous présenter :

- le bilan des activités communales de l'année 1991,
- nos projets pour 1992,
- l'évolution de l'état-civil.

Vous trouverez aussi :

- le courrier de nos associations,
- le calendrier des prochaines manifestations.

LES INVESTISSEMENTS DE L'ANNEE 1991

- Plantation d'arbres et arbustes à la périphérie du parking de la salle polyvalente.
- Equipement de la salle polyvalente : armoires de rangement, podium, congélateur, etc...
- Fin du programme 90, Voirie Réseaux Divers avec le goudronnage en rose des places de la cité. Réfection des chemins ruraux (des usines MATHIEU et TARTARIN à LOUBRESSAC) et du chemin de la RAGOTIERE. Goudronnage de la cour de l'école des "petits", installation d'un bac à sable, réfection de la classe des "grands" (carrelage, peinture, papiers, portes d'entrée).
- Complément d'équipement du réseau d'éclairage public (installation de foyers supplémentaires, au bourg de Mazerolles, au Pont, et à Loubressac).
- Travaux hydrauliques sur le cours du Goberté, sans participation des propriétaires. Financés respectivement par :

..le F.I.D.A.R.....	: 20 %
..le Conseil Général	: 50 %
..la Commune	: 30 %

et réalisés par le SIMER. Ils se termineront en 92.

Dorénavant, l'entretien annuel courant, devra être réalisé par les propriétaires riverains, conformément au Code Rural.

Nous rappelons à ce sujet, que les barrages et clôtures au travers de la rivière sont interdits.

-Début de la construction des vestiaires du Stade.

.....

BUDGET PRIMITIF 1991

Section de Fonctionnement

Dépenses			Recettes		
Nature des Dépenses		%	Nature des Recettes		%
-Denrées et Fournitures	62.100	4,18	-Produits de l'Exploitation	133.400	8,98
-Frais de Personnel			-Produits Domainaux	18.560	1,26
-Cotisations au Centre Nat de la Fonction Publique au Centre de Gestion	405.120	27,28	-Produits Financiers	295	0,02
-Rémunérations Diverses			-Recouvrements Divers	70.948	4,78
-Charges Sociales			-Dotations versés par l'Etat	481.055	32,40
-Impôts et Taxes	2.000	0,13	-Impôts Indirects	22.810	1,54
-Travaux et Services (entretien des bâtiments de la voirie, du matériel)	172.000	11,58	-Contributions Directes dont :	757.567	51,00
-Participations et Contingents (Aide Sociale et Syndicats Intercommunaux)	243.155	16,38	.Taxe d'habitation	126.300	
-Subventions	19.147	1,29	.Foncier bâti	411.298	
-Frais de Gestion Générale	56.394	3,80	.Foncier non bâti	60.614	
-Frais Financiers (Intérêts des Emprunts)	243.298	16,39	.Taxe professionnelle	386.016	
-Prélèvement pour Dépenses d'Investissement	281.421	18,95	.Allocation Compensatrice sur réduction taxe profesle	73.339	
TOTAL	1.484.635		TOTAL	1.484.635	

SECTION D'INVESTISSEMENT

-Remboursement d'Emprunts	238.765	-Subventions D.G.E. - T.V.A.	613.956
-Achats de Matériels Divers	62.077	-Excédents Antérieurs	275.347
-Travaux Neufs et Grosses Réparations :		-Prélèvement sur Recettes de Fonctionnement	281.421
. aux Bâtiments	519.051	-Emprunts	350.000
. aux Réseaux	666.501	-Divers	1.704
-Participations Diverses	36.034		
TOTAL	1.522.428	TOTAL	1.522.428

CONTRIBUTIONS DIRECTES

	Charge par habitant	En 1990, Moyenne Départementale pour les Communes de même catégorie
Taxe d'Habitation	180 F.	354 F.
Taxe Foncier Bâti	158 F.	274 F.
Taxe Foncier Non Bâti	86 F.	185 F.
Taxe Professionnelle	550 F.	464 F.

LES PROJETS POUR L'ANNEE 1992

- Achèvement des vestiaires.
- Poursuite de l'entretien des chemins ruraux
(COUCHEBET et CHEMIN DU GUE)
- Réfection de murs, au cimetière.
- Programme Voirie Réseaux Divers très important
(1.500.000 Frs environ) pour la desserte du futur lotissement.
- Mise en place des plaques des noms de rues dans le bourg et au pont.
Distribution des plaques de numéros qui devront être posées par les intéressés.

HISTOIRE D'EAU...

Rivières à Truites

En réponse aux multiples critiques entendues au sujet des travaux hydrauliques entrepris sur le lit du "Goberté", voici quelques extraits d'un article paru dans un journal spécialisé bien connu : "Le Chasseur Français" (tiens !) de mars 1991, sous la plume de B. VENABLES (pages 69 à 74).

"... ce sont les 9/10 des rivières de plaines qui ne permettent plus la fraye des truites..."

"... les frayères à truites de nos ruisseaux ont disparu sous une épaisse couche de vase... La cause principale empêchant la reproduction naturelle des truites est l'envasement des frayères. Jusqu'au début des années 50, les rivières et ruisseaux étaient tous les ans curés, leurs berges nettoyées et le bois mort qui avait pu tomber dans leur lit, enlevé. Le Code Rural stipulait et stipule toujours que l'entretien et le curage, en principe obligatoire, des cours d'eau privés, est à la charge des propriétaires riverains détenteurs du droit de pêche..."

"La désertification accélérée des zones rurales, le coût de la main d'oeuvre, font que les riverains d'aujourd'hui ont d'autres problèmes que l'entretien des rivières..."

"Les mentalités sont semble-t-il en train de changer..." Les méthodes de nettoyage, d'élagage et de désenvasage mises au point par les pêcheurs écologistes bretons sont une oeuvre de longue haleine qui ne commence à produire un effet, sous forme de truites sauvages de taille, qu'au bout de 3 ou 4 ans..."

"... pour vivre, une rivière doit couler, être éclairée et son fond doit "respirer". Voilà les trois impératifs qu'il faut s'attacher à rétablir. La nature s'occupera du reste..."

Bien souvent, il suffit d'enlever les obstacles à l'écoulement des eaux et de nettoyer et toiletter les berges, pour que les crues hivernales et le soleil printanier assurent l'entretien et la maintenance..."

"Au début, le travail le plus difficile consiste à accéder au lit du cours d'eau. Débroussaillouses, tronçonneuses, treuils et tracteurs pour dégager troncs et souches sont nécessaires. Mais attention, il ne s'agit pas de faire des coupes à blanc sur les rives et d'arracher toutes les souches de berges..."

... Les frayères, zones de radiers peu profonds, devront profiter au maximum de l'ensoleillement. Les zones plus profondes, de cachette et de repos, pourront au contraire conserver un couvert végétal abondant dispensateur d'ombre... Troncs et souches, même morts, qui par leurs racines stabilisent les berges, seront conservés. Dans le lit du cours d'eau, la plupart des obstacles à l'écoulement de l'eau devront être enlevés..."

"... Ces travaux seront de préférence effectués en été et à l'automne, pour des raisons évidentes, de confort, mais aussi parce que les crues du début de l'hiver retrouveront sur des fonds ainsi déharrassés des obstacles, leur action naturelle de nettoyage. Avantage pour les truites qui disposeront dès la première année de frayères utilisables"

La fédération départementale de pêche et des responsables des AAPP de GOUEX et MAZEROLLES sont allés visiter les travaux effectués par le SIMER et certifient que les conditions décrites dans cet article ont été rigoureusement respectées.

Les pêcheurs n'ont donc pas à craindre un dépeuplement de leur ruisseau favori, bien au contraire.

U.A. et C.R.

EVOLUTION DE L'ETAT-CIVIL

Naissances	: 10
Mariages	: 3
Décès	: 11

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

10 Janvier 92	: Voeux du Maire
19 Janvier	: Après-midi, jeux de société (parents d'élèves)
1er Février	: Dîner dansant de l'A.J.N.
8 Février	: Dîner dansant des anciens d'A.F.N.
23 Février	: Après-midi CINEMA (parents d'élèves)
9 au 20 Mars	: Séjour à la neige des écoliers
4 Avril	: Ecole (loto, belote ou ...)
3 Mai	: Randonnée pédestre de l'A.F.N.
13 Juin	: Concours de pétanque de l'A.J.N.
14 Juin	: Concours de pêche de l'A.J.N.
27 et 28 Juin	: Exposition culturelle salle polyvalente
4 Juillet	: Fête de fin d'année scolaire (écoles)
14 Juillet	: Manifestations et divertissements habituels
27 Septembre	: Fête champêtre à LOUBRESSAC (A.J.N. et Comité des Fêtes)
31 Octobre	: Concours de belote (écoles)
21 Novembre	: Théâtre (Comité des Fêtes)
28 Novembre	: Loto (parents d'élèves)
19 Décembre	: Noël des enfants (école)

COURRIER DES ASSOCIATIONS DE NOTRE COMMUNE

- **Les Aînés Ruraux**
- **Les Anciens Combattants**
- **Le Comité des Fêtes**
- **L'Association des Jeunes**
- **Les Parents d'Elèves**
- **Les Sports**

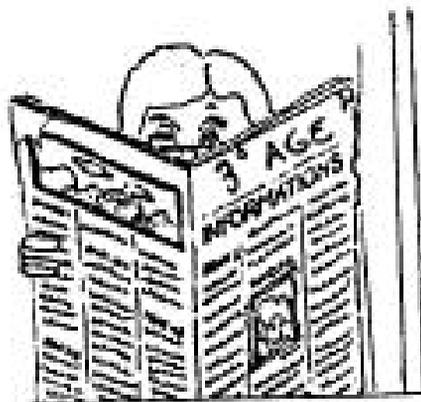
"Les Aînés Ruraux" CLUB DU 3ème AGE de MAZEROLLES

Le Club du 3ème Age, créé le 5 Avril 1976, avait et a toujours pour but, entre autres, de permettre aux retraités, les jeunes et les moins jeunes, de se réunir, d'organiser leurs loisirs, de créer pour certains d'entre eux l'aide morale, les distractions, l'appui commun de tous ses membres pour les aider dans leur solitude.

A cet effet, deux fois par mois, les 2ème et 4ème Jeudi, de 14 H à 18 H, les Aînés Ruraux -leur appellation officielle maintenant- se réunissent à la salle polyvalente qui jouxte la Mairie qu'y font-ils ? Rien qui ne soit imposé. Vous voulez jouer aux cartes, aux dames, aux divers jeux de société, aux boules (l'été) tricoter, lire, bavarder ? Les adhérents choisissent eux-mêmes leurs distractions préférées. Ils sont libres de venir régulièrement ou irrégulièrement. Mais ils sont heureux de garder le contact et de se retrouver entre connaissance chaque fois avec grand plaisir.

Notre club n'est pas un clan, il est ouvert à toutes et à tous, surtout aux jeunes retraités, que nous serions heureux d'accueillir parmi nous, et qui ne pourraient qu'apporter des idées neuves et originales concernant les diverses activités susceptibles d'embellir notre vie quotidienne (voyages, théâtre, musique, conférences, etc...).

Le Club de Mazerolles qui comptait 79 adhérents au 1er Janvier 1991 est affilié à la Fédération Départementale de la Vienne qui regroupe 200 clubs soit 20.700 adhérents parmi lesquels 5.440 ont pu s'inscrire à la Mutuelle Complémentaire SMATISF d'assurance maladie, sans condition d'âge pour des cotisations bien inférieures à celles que supportent les adhérents isolés de cette mutuelle.



Il va de soi qu'un groupe de cette importance représente une force économique non négligeable ; c'est pourquoi, dès cette année 1992, les membres des clubs des aînés ruraux pourront bénéficier, sur présentation de leur carte d'adhérent, de réduction sur des achats par correspondance (3 Suisses notamment) chez divers commerçants sélectionnés, pour des voyages SNCF ou en avion, des achats de voitures neuves, des abonnements à des revues, etc... grâce au réseau Ecocarte, partenaire de la Fédération Nationale des Aînés Ruraux.



ASSOCIATION AMICALE DES ANCIENS COMBATTANTS

L'Association Amicale des Anciens Combattants de Mazerolles a été constituée le 23 Mai 1948 à la Mairie de Mazerolles.

Elle n'a aucun caractère officiel et n'est rattachée à aucun organisme ou section représentée à l'échelon départemental, régional ou national.

Elle est apolitique et groupe, sans distinction de race ou de religion, les Anciens Combattants des deux dernières guerres : 1939-1945, guerre d'Algérie. Le dernier "Poilu" de la guerre 1914-1918 nous a en effet quitté récemment.

Elle compte actuellement trente deux membres dont un président, un vice-président, un trésorier et un secrétaire.

Son principal but est d'entretenir le souvenir et d'honorer tous ceux qui sont morts pour notre liberté au cours des trois derniers conflits. Elle voudrait aussi conserver l'esprit d'abnégation, de solidarité et de camaraderie qui régnait alors entre les combattants, mais ceci est plus difficile car les Français oublient vite.

Pour cela, elle participe avec son drapeau aux différentes manifestations officielles qui ont lieu, chaque année, le 19 Mars (fin de la guerre d'Algérie), le 8 Mai (Victoire de 1945), le 14 Juillet (Fête Nationale) et le 11 Novembre (Victoire de 1918). Une délégation est également présente aux réunions organisées à Verrières et au Pont de Lussac pour commémorer les combats qui se sont déroulés dans notre région en 1944 où sont tombés certains de nos camarades.

Lors du décès de l'un de ses membres, une plaque souvenir est remise à la famille du défunt pour être déposée sur sa tombe. Ses camarades disponibles assistent aux obsèques et, drapeau en tête, l'accompagnent jusqu'à sa dernière demeure.

Comme je l'ai écrit au début de cet exposé, notre amicale n'a aucune existence officielle et, de ce fait, ne perçoit aucun subside extérieur. Ses seules ressources consistent au montant des cotisations (25 Frs par an et par adhérent) et à une subvention de 200 Frs que nous accorde la Municipalité de Mazerolles.

L'association se réunit chaque année à la fin du mois d'Octobre pour percevoir les cotisations, faire le point de la situation financière et préparer les cérémonies du 11 Novembre.

Ce jour là, après avoir assisté à la cérémonie religieuse en l'église de Lussac, les Anciens Combattants vont déposer une gerbe au Monument aux Morts de Mazerolles.

Avec leurs familles, ils se retrouvent ensuite pour leur repas annuel car, après avoir honoré les morts, il faut aussi penser aux vivants.

Voilà, en quelques lignes, exposées les activités de l'Association Amicale des Anciens Combattants de Mazerolles.

Le nombre de ses membres, hélas, diminue chaque année et bientôt peut-être... Mais ceci est une autre histoire.

LE COMITE DES FETES

Lors de sa dernière réunion le comité a procédé au renouvellement de son bureau, sa composition est dorénavant la suivante.

M. MARTINEAU Adrien	: Président
M. COMBEAUD Roland	: Vice-Président
Melle INGRAND Monique	: Secrétaire
Mme POHIN Florence	: Trésorière

Cette association comporte également 25 membres actifs, qui généreusement oeuvrent sans compter pour assurer le succès des manifestations.

Au cours de l'année 1991, la fête nationale du 14 Juillet, la soirée théâtrale du 16 Novembre et le concours de belote du 30 Novembre ont été couronnés de succès. Un voyage au château de Versailles, avec halte à Chartres, (cathédrale) était également programmé pour le 11 Mai ; seulement 31 personnes s'étaient inscrites, et le projet pourtant peu onéreux a été abandonné...

Le Comité souhaite ardemment mettre à la portée de tous, des divertissements variés ; en participant, vous encouragerez les bénévoles, et les organisateurs.



.....

ASSOCIATION DES JEUNES

Bureau :

Présidente : INGRAND Monique
Président-Adjoint : DIEDRICH J. François
Secrétaire : NADEAU Dominique
Trésorier : CLEMENT Vincent
Trésorier-Adjoint : BROQUEREAU Sylvie



Créée en 1977 l'association des Jeunes peut être fière de ses 14 ans d'activités.

66 adhérents en 1991 pour une cotisation annuelle de 30 Frs.

28 jeunes fréquentent régulièrement le foyer mis gracieusement à leur disposition par la municipalité.

Ils y trouvent :

-chaîne stéréo
-baby foot
-ping-pong

-jeux de société
-distributeur de boissons chaudes

A leur charge entret. en et ménage.

A l'époque la moyenne d'âge était de 15 à 20 ans. Ces jeunes qui ont grandi, fidèles, participent toujours aux activités avec leurs enfants. Les week-ends à la neige ont laissé à tous les meilleurs souvenirs.

L'association organise des activités fixes : dîner dansant, randonnée toujours le premier dimanche de mai, concours de pétanque, de pêche, exposition d'artistes locaux. La liste n'est pas exhaustive vos projets, vos idées seront bienvenus.
(Peut-être une fête à Loubressac en septembre).

Le dîner dansant remporte chaque année un égal succès avec 180 personnes à table, 20 jeunes pour servir, 4 bénévoles à la cuisine. Un orchestre pour la danse s'avère un bon choix.

La randonnée pédestre connut un record avec 78 marcheurs et 102 convives.

Les concours de pétanque et de pêche bien que satisfaisants furent moins chanceux, la météo n'étant pas ces jours de la partie.

Une première cette année fut lancée avec l'exposition d'artistes amateurs locaux, originaires de Mazerolles où y ayant des attaches.

22 exposants et environ 500 personnes venues la visiter.

Cette année est reprise la section gym-volontaire animée par Monique, salle des fêtes, chaque mercredi de 20 H 30 à 21 H 30. Actuellement 30 personnes viennent se détendre.

L'association des jeunes a participé à l'achat des survêtements pour les sportifs.

Monique INGRAND profite de ce bulletin pour remercier tous les bénévoles qui aident et tous ceux qui participent aux activités. Il n'y a pas de limite d'âge, vous pouvez venir nous rejoindre.

Les pin's sont commandés !

CALENDRIER 92

Dîner dansant	: 1er Février
Randonnée	: 3 Mai
Concours de Pétanque	: 13 Juin
Concours de Pêche	: 14 Juin
Exposition	: 27-28 Juin
Fête de Loubressac	: 27 Septembre

L'ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES



33 élèves fréquentent l'école communale dont les élèves bénéficient de cours d'initiation à l'Allemand.

L'école a innové sur le plan départemental, en optant pour une semaine à horaire aménagé (les cours se font sur 2 fois 2 jours : Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi).

Depuis plusieurs années, les élèves effectuent un séjour à la neige, d'une dizaine de jours, grâce aux efforts conjugués, des enseignants, des parents d'élèves et d'une participation financière de la municipalité.

CRISE DANS L'ASSOCIATION SPORTIVE

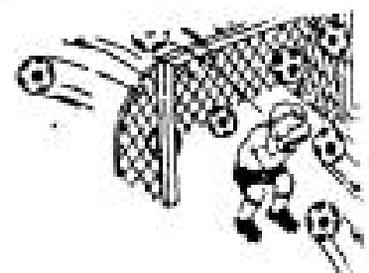
L'A.S.M. représentait l'attraction de vos après-midi dominicales où tous se retrouvaient pour passer un bon moment. En effet, ce petit club de foot représentait l'amitié tant par la bonne humeur qui y régnait que par les multiples activités organisées.

Mais aujourd'hui, il faut parler de l'A.S.M. au passé, car cette année le club a été obligé de déclarer forfait général pour le championnat. La cause en étant le manque d'effectif et les mauvais résultats accumulés de début de saison.

Cependant, les dirigeants ont l'intention de remonter l'équipe pour la saison prochaine, surtout que les équipements seront normalement terminés autour du terrain.

Aidez-nous à relancer une équipe ! soit en venant jouer, soit en devenant dirigeant. C'est le seul moyen de survie du club et aussi pensez que le foot le dimanche après-midi est source de vie, de contact et d'amitié.

L'Arbitre.





**EN SOUHAITANT QUE CES INFORMATIONS
VOUS PERMETTENT D'APPRECIER
LES REALISATIONS DE L'ANNEE 1991,
EFFECTUEES DANS LE SOUCI
D'UNE SAINTE GESTION DES FINANCES COMMUNALES :**

**LE MAIRE ET LES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL, VOUS
ADRESSENT AU SEUIL DE CETTE NOUVELLE ANNEE LEURS**

MEILLEURS VOEUX

